



Roissy, le 22 mai 2012

CITYJET OU BIENVENUE CHEZ LES GRECS ?

AIR FRANCE et sa filiale irlandaise CITYJET viennent d'être condamnées pour travail dissimulé mais les problèmes, les pressions et les injustices que subissent ses navigants basés à Paris continuent :

- Toujours pas de repas équipages.
- Passage de 3 à 2 PNC en cabine en 2009.
- Suppression de la prime PNC équipage réduit en 2009.
- Baisse de revenus entre 20 et 25% fin 2008.
- Gel de la grille salariale et de l'avancement depuis 2009.
- Baisse des primes de vol fin 2009.
- Réduction de l'activité, donc de la rémunération, par le transfert de lignes et d'avions vers d'autres compagnies et d'autres bases.
- Plan social en avril 2012 ; pressions morale et financière induites.

Mais cela ne suffit pas !!!

La direction annonce pour juin une nouvelle baisse de 30 % de nos revenus suite à de nouvelles règles fiscales irlandaises.

Et la suite, c'est quoi ?

Un contrat grec comme Air Méditerranée avec salade grecque et Sirtaki à bord ?

STOP AU BRICOLAGE ! ON N'EN PEUT PLUS !

La direction doit assumer ses responsabilités et proposer aux navigants de CITYJET Paris une solution pérenne en France sans perte de revenus avec des conditions de travail et de rémunération semblables à celles de leurs collègues du groupe AF.

Pour cela, l'Intersyndicale CGT, SNPNC-FO, UNAC et SNPL France ALPA appelle l'ensemble des navigants de Cityjet basés à Paris à une grève massive à partir du 1^{er} juin 2012 00h01 à 23h59, heures locales de Paris.

Pour la CGT
Stephane SEVENEANT

Pour le SNPNC-FO
Marie-Nima LANGEVIN

Pour l'UNAC
Bernard PEYSSON

Pour le SNPL France ALPA
Jean-Marie BUCKENMEYER